

ARCH-P-7111 - Questions d'Architecture Paysage Territoire PAT - Paysage et territoire Année 2024-2025

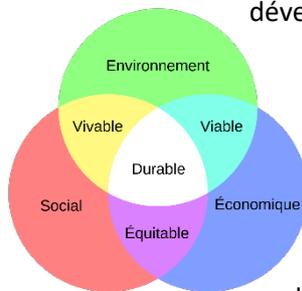
Thématique de l'Option Paysage Territoire

Penser le Paysage par l'Économie – Penser l'Économie par le Paysage

Contenu du cours

Le module « Questions d'Architecture » en Paysage & Territoire abordera la question du **Paysage lié à l'Économie**, et le rôle que l'économie en général prend dans les interventions paysagères de tous les jours. L'étude de cas sera le **site du Campus du Solbosch, Bruxelles**.

La relation « Paysage – Économie » est une thématique peu développée dans notre monde professionnel du paysage ou de l'aménagement urbain : or, l'économie constitue un des 3 piliers du développement durable, avec le social et l'environnement.



L'économie est omniprésente dans les aménagements paysagers, urbains et ruraux : elle touche les ressources naturelles, les choix des aménagements des espaces publics de l'espace construit et non-construit, la mobilité et les infrastructures, ainsi que les investissements en général. En travaillant sur la thématique de l'économie dans le paysage et ses aménagements, les étudiants approfondiront les notions d'acteurs, écosystèmes, instruments juridiques et de planification, ainsi que la dimension financière des interventions paysagères.

Nous étudierons la question de **l'économie à travers l'étude de cas** du site du Solbosch, Bruxelles. Ce lieu présente une superposition complexe d'enjeux urbains, paysagers, et d'intérêts divers, où les intérêts sociaux, économiques, paysagers, hydrologiques et environnementaux sont diversifiés.

La méthodologie proposée consiste à identifier les continuités paysagères et hydrographiques, rechercher la documentation utile à objectiver et quantifier les observations terrain, et de développer une analyse de type prospective à travers l'application de la méthode dite du DPSIR. À partir de là, les étudiant·e·s élaboreront **3 scénarios de transformation de ces espaces paysagers**, dont l'un sera développé de manière plus détaillée. Les étudiant·e·s seront invité·e·s à entrer en contact et à développer leur travail avec différents acteurs locaux du site.

Les objectifs du cours sont le développement de scénarios paysagers intégrés pour un ou plusieurs espaces choisis, l'interaction entre l'architecture du paysage et l'architecture, et la collaboration entre étudiant·e·s des cursus Architecture ⇌ Architecte-Paysagiste.

Les questions suivantes seront discutées : **quels développements, quelles recommandations dans le court, moyen et long terme ? Quelle gestion nécessaire, quelle diversité, quelle économie du paysage présente et future ? Quelle interaction sociale et économique ?** Le quartier (cité jardin + sociale / quartier populaire) amène forcément à des questions économiques non seulement en termes de projet de paysage mais aussi concernant le statut socio-économique des utilisateurs. Comment pouvons-nous appliquer les méthodes prospectives pour réaliser des espaces ouverts urbains mixtes, attractifs, conviviaux, et sains en gardant un équilibre économique et durable, tout en répondant aux enjeux de résilience paysagère dans le cadre de paysages complexes ? Comment prendre en compte la dimension Économie dans l'amélioration du cadre environnemental de nos études de cas, mais aussi par rapport aux données économiques du monitoring des quartiers à Bruxelles ? Comment revoir notre approche de l'espace ouvert urbain dans ce contexte de la

durabilité et résilience, comment développer le processus de co-création pour l'espace public, comment utiliser les principes de politiques de plantation pour l'amélioration du climat urbain.

La finalité : Développer des scénarios considérant la dimension « Économie », tout en tenant compte de la végétation et du climat urbain, de la gestion participative des acteurs, la mobilité et la gouvernance.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif du cours est d'élaborer une analyse précise des conditions paysagères et environnementales du site choisi - qui mènera à une réponse paysagère appropriée, en appliquant les outils adéquats pour identifier les déficits et qualités paysagères.

Le travail à accomplir dans le cadre des deux modules se centre sur l'analyse DPSIR, le diagnostic, et l'élaboration de scénarios paysagers.

Le cours est articulé en deux temps (modules 1 et 2), d'une durée de ± 5-6 semaines chacun. Le premier temps est dédié à la phase analytique, au développement de l'analyse DPSIR et à l'énoncé de premières idées de scénarios. Le deuxième temps est dédié au développement des scénarios paysagers ainsi qu'à la mise au point itérative de l'analyse préalable si nécessaire.

Les deux temps/modules sont organisés de la même manière : une mini-charrette individuelle au début du module, des cours thématiques en matinée et travail collectif de groupe l'après-midi "in situ" pendant les trois semaines suivantes, un "pré-jury" en préparation de l'examen la dernière semaine. Les deux travaux élaborés pour chacun des modules feront l'objet d'une présentation finale distincte durant la session d'examen.

Nous conseillons aux étudiants en architecture du paysage de suivre les deux modules et déconseillons en tout cas d'intégrer l'option au deuxième module.

Analyses

Collecte de données bibliographiques, interviews et relevés de terrain
Analyse déterminée et diagnostic
Cartographie et représentation
Analyse DPSIR
Processus : jeu d'acteurs, représentations et participation

Elaborations de scénarios et schémas de structure :

- par diagramme et infographie
- par simulation cartographique et indicateurs, schémas et visualisations

Autres activités :

Interventions d'experts nationaux / internationaux
lectures d'articles en lien avec la thématique abordée
Participation au cycle de conférences « Jeudis du Paysage »

Pré-Requis

Les méthodologies utilisées

Analyses

- Collecte de données bibliographiques et relevés de terrain
- Analyse déterminée et diagnostic

- Cartographie et représentation
- Analyse DPSIR
- Processus : jeu d'acteurs et participation

Elaboration de scénarios

- par diagramme et infographie
- par simulation cartographique et indicateurs

Aux travaux d'analyse de cas s'ajoutent des interventions d'experts et professionnels praticiens ou chercheurs, en ligne ou in situ.

Temporalité et Modules

Le travail à accomplir dans le cadre des deux modules se centre sur le processus de l'analyse DPSIR du paysage et l'évolution du paysage par scénarios.

Programme du premier module :

1. Mini-Charette individuelle / 1 constat d'analyse / 3 énoncés de scénarios
2. Analyse et lecture du paysage, personnelle / en groupe
3. Compréhension des différents documents existants
4. Collecte d'exemples en Belgique et Europe / international, analysés selon des codes et critères comparatifs, et permettant de dégager des éléments importants pour la suite de l'exercice. Différents exemples de gestion de l'espace public. Ces constats sont discutés en groupe.
5. Finalité : remise de l'analyse DPSIR et une courte présentation de 3 scénarios choisis

Programme du deuxième module :

1. Mini-Charette individuelle / 1 constat d'analyse / 3 énoncés de scénarios
2. Approfondissement des résultats du premier module et un scénario de détail
3. Conception et élaboration des thématiques – un scénario de développement au choix.

L'élaboration d'hypothèses de développement est au centre du débat. La méthodologie des scénarios paysagers sera appliquée ; les références sont européennes et internationales.

Finalités / Inscriptions

Les travaux de groupe (environ 3 étudiants) seront présentés devant jury et cotés.
Maximum **15 étudiants** Architecture

Bruxelles, Septembre 2024

Didier Vancutsem, didier.vancutsem@ulb.be